

Un premier salarié et des nouveautés au Buzuk

LE TÉLÉGRAMME
23/01/2020

Depuis la fin 2019, Iwan Le Clec'h est le premier salarié de l'association Le Buzuk. Il est chargé d'étoffer le réseau des professionnels et des adhérents.

● En décembre dernier, l'association Le Buzuk, la monnaie du pays de Morlaix et de ses 61 communes, recrutait son premier salarié. Iwan Le Clec'h, 33 ans, docteur en urbanisme et dont une des spécialités est la revitalisation des centres-bourgs, est chargé d'étoffer le réseau des professionnels comme celui des adhérents.

Un recrutement qui se justifie d'autant plus « qu'aujourd'hui, le Bzk est utilisé par plus de 700 familles, chez 150 producteurs, commerçants ou artisans, un chiffre en constante augmentation. Cette progression est l'un des quatre objectifs que nous nous sommes fixés, et qui, à terme, déclenchera le recrutement d'un second salarié, lequel sera en charge de l'administratif ».

Buzuk numérique et monts d'Arrée

Autre progression très attendue, « le lancement du buzuk numérique, qui fonctionnera à partir d'une application, sans contact ni frais de transaction pour l'adhérent ». D'autres axes de développement envisagés sont la possibilité pour l'utilisateur « de payer les



Depuis décembre dernier, Iwan Le Clec'h est chargé par l'association Le Buzuk d'étoffer le réseau des professionnels comme celui des adhérents.

prestations des services publics en monnaie locale », ou encore un « rapprochement avec de nouveaux partenaires, pour une implantation dans les monts d'Arrée, notamment à Pleyber-Christ ».

Prélèvement SEPA et conversion

Une autre nouveauté, et non des moindres, consistera à mettre en place « un prélèvement SEPA mensuel, d'un montant fixe déterminé à l'avance. Les utilisateurs pourront ainsi disposer de liquidités, comme lors d'un retrait à un distributeur de billets, qui leur seront

remises par les professionnels du réseau ». Liquidités en buzuks qu'il est déjà possible d'obtenir en échangeant leur équivalent en euros dans un commerce. Enfin, rappelons le soutien financier accordé aux associations, plus que jamais d'actualité, avec la possibilité pour tout adhérent d'en choisir une à laquelle l'équivalent de 3 % de ses échanges annuels sera reversé.

Renseignements

Pour toute question, il suffit d'appeler le 06 42 99 80 19, ou d'aller sur contact@buzuk.bzh ou sur www.buzuk.bzh